

Table des matières

Plan de l'ouvrage	3
Principaux sigles et abréviations	5
Introduction	7
I. Notions préliminaires	7
§1 : Contenu de la notion	8
§2 : Pertinence de l'appellation « propriété intellectuelle » ?	9
A. L'objet des droits : des créations « intellectuelles » ?.....	9
B. La nature juridique des droits : des droits de « propriété » ?.....	9
C. Conclusion sur la qualification de « propriété intellectuelle »	11
II. Repères historiques	11
§1 : Les origines	11
§2 : La période des privilèges	12
§3 : L'admission de droits de propriété intellectuelle	13
III. Sources.....	15
§1 : Principaux traités internationaux à vocation universelle	15
A. Les Conventions d'Union	15
B. La Convention universelle de Genève sur le droit d'auteur.....	18
C. L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, y compris le commerce des marchandises de contrefaçon (ADPIC)	18
§2 : Sources européennes	19
A. Les principaux traités extra-communautaires	19
B. Les sources communautaires	20
§3 : Sources internes	25
A. La propriété intellectuelle dans la hiérarchie des normes.....	25
B. Le Code de la propriété intellectuelle	26
C. Les autres textes applicables.....	26
Première partie : la propriété littéraire et artistique.....	27
Généralités	27
I. Répartition des compétences entre les juridictions administratives et judiciaires	27
II. Compétence exclusive des commissaires de police (ou juges d'instance) et présidents de TGI en matière de saisie-contrefaçon et autres mesures conservatoires	28

Titre I : le droit d'auteur	29
Chapitre I. L'objet de la protection	29
Section I. Les œuvres de l'esprit	29
§1 : Contenu de la notion	29
A. Exigence d'une activité intellectuelle.....	29
B. Mise en forme des idées	30
C. Caractères indifférents.....	30
§2 : Typologie des œuvres de l'esprit.....	31
A. Œuvres littéraires	31
B. Œuvres musicales, théâtrales et cinématographiques	31
C. Œuvres des arts graphiques et plastiques.....	32
D. Logiciels	32
§3 : Limites de la notion	32
Section II. Le titre des œuvres de l'esprit	33
Chapitre II. Les conditions d'octroi de la protection.....	34
Section I. L'absence de formalité	34
§1 : Spécificité du dépôt légal	34
A. Dépôt légal des documents imprimés, graphiques et photogra- phiques	34
B. Autres dépôts à la BNF	35
C. Le dépôt légal des œuvres audiovisuelles représentées publiquement	35
§2 : Modes de preuves envisageables	36
Section II. L'originalité	37
§1 : Définition de principe.....	37
§2 : Incertitudes de la notion	37
Chapitre III. Les titulaires originaires de la protection.....	38
Section I. Le principe : la titularité conférée aux créateurs	38
§1 : Les œuvres ayant un seul auteur	38
§2 : Les œuvres ayant plusieurs auteurs	39
A. Œuvres de collaboration	39
B. Œuvres composites ou dérivées	40
Section II. L'exception : la titularité conférée à des cocontractants des créateurs.....	40
§1 : L'employeur du créateur de logiciel	40
§2 : L'entrepreneur d'œuvre collective	41
§3 : Le producteur d'œuvre audiovisuelle	41
Chapitre IV. Les prérogatives conférées.....	41
Section I. Les droits patrimoniaux	42

§1 : Contenu du monopole	42
A. Le droit de représentation	42
B. Le droit de reproduction	43
C. Le droit de suite des auteurs d'œuvres graphiques et plastiques	44
D. Autres éléments du monopole	45
§2 : Durée du monopole	47
A. Durée de principe	47
B. Aménagements particuliers	47
§3 : Dévolution successorale	48
A. Usufruit spécial du conjoint survivant	48
B. Transmission héréditaire du droit de suite	48
§4 : Soumission au principe communautaire de non-discrimination	49
§5 : Limites du monopole	49
A. Exception du « cercle de famille », propre au droit de représentation	49
B. Limites propres au droit de reproduction	50
C. Limites communes	52
Section 2 : Le droit moral	54
§1 : Attributs du droit moral	54
A. Droit de divulgation	54
B. Droit à la paternité de l'œuvre	55
C. Droit au respect de l'œuvre	56
D. Droit de repentir et de retrait	58
§2 : Caractères du droit moral	59
A. Dispositions légales	59
B. Apport jurisprudentiel : caractère d'ordre public	60
Chapitre V. L'exploitation des droits	60
Section I. Usage ou non-usage abusifs	61
§1 : En matière de divulgation ou d'exploitation post mortem	61
§2 : En matière de repentir ou de retrait	62
Section II. Les cessions de droits d'auteur	62
§1 : Les règles générales applicables à tous les contrats	62
A. Les solennités requises	62
B. La limitation de l'étendue des cessions	63
C. La réglementation du prix des cessions	64
§2 : Les règles propres à certains contrats	66
A. Le contrat d'édition	66
B. Le contrat de représentation	69
C. Le contrat de production audiovisuelle	69
D. Le contrat de commande pour la publicité	71
E. Le contrat de nantissement du droit d'exploitation des logiciels	71

Section III. La gestion collective des droits d'auteur	71
§1 : Les principales sociétés de gestion collective des droits d'auteur	73
A. Les sociétés d'auteurs	73
B. Les sociétés d'éditeurs	74
C. Les sociétés d'auteurs et d'éditeurs	74
§2 : Les missions des sociétés de gestion collective	74
A. La perception des droits auprès des utilisateurs	74
B. La répartition des droits entre les adhérents	75
C. La participation à la défense des droits	75
Chapitre VI. La défense des droits.....	76
Section I. Les formes de la contrefaçon	76
§1 : La reproduction ou la représentation non autorisées de l'œuvre.....	76
§2 : Les autres formes de contrefaçon	77
A. Le débit, l'exportation et l'importation d'ouvrages contrefaisants	77
B. L'atteinte aux droits portant sur un logiciel ou une base de données électronique.....	77
C. Les questions controversées.....	78
Section II. L'appréciation de la contrefaçon	79
§1 : Les titulaires du pouvoir d'appréciation	79
A. Le principe d'appréciation souveraine des juges du fond.....	79
B. Le titulaire du pouvoir d'appréciation des atteintes à l'intégrité d'une œuvre de l'esprit.....	79
§2 : Les modalités d'appréciation	80
Section III. Les sanctions de la contrefaçon	81
§1 : La constatation des infractions	81
A. La saisie-contrefaçon	81
B. La retenue douanière.....	82
§2 : Les sanctions civiles	82
A. L'indemnisation de la victime.....	82
B. La réparation en nature	83
§3 : Les sanctions pénales.....	83
A. L'exigence de l'élément intentionnel	83
B. Les peines encourues.....	84
Titre II : les droits voisin du droit d'auteur.....	85
Chapitre I. L'objet de la protection	86
Section I. Les prestations des artistes-interprètes.....	86
§1 : Origine prétorienne de la protection.....	86
§2 : Admission législative	87

Section II. Les productions de phonogrammes,
de vidéogrammes et de bases de données87

 §1 : Les productions phonographiques87

 §2 : Les productions de vidéogrammes87

 §3 : Les productions de bases de données88

Section III. Les programmes des entreprises de communication
audiovisuelle89

Chapitre II. Les prérogatives conférées89

Section I. Le monopole d'exploitation89

 §1 : Contenu du monopole89

 A. *Prérogatives communes à l'ensemble des droits voisins* 90

 B. *Les prérogatives propres à certains droits voisins* 91

 §2 : Durée du monopole91

 A. *Durée de principe* 91

 B. *Durée du droit des producteurs de bases de données* 92

 §3 : Limites du monopole92

 A. *Limites communes à l'ensemble des droits voisins* 92

 B. *Limites propres à certains droits voisins* 94

Section II. Le droit moral des artistes-interprètes94

 §1 : Attributs du droit moral des artistes-interprètes94

 §2 : Caractères du droit moral des artistes-interprètes95

Chapitre III. L'exploitation des droits.....95

Section I. Les cessions de droits voisins95

 §1 : Cessions des droits des artistes-interprètes95

 A. *Règles générales*..... 96

 B. *Règles relatives aux contrats conclus pour la réalisation
d'une œuvre audiovisuelle* 97

 §2 : Cessions des droits des producteurs de vidéogrammes.....97

Section II. La gestion collective des droits voisins98

 §1 : Les principales sociétés d'artistes-interprètes98

 §2 : Les principales sociétés de producteurs de phonogrammes et
de vidéogrammes98

 §3 : La société de perception des rémunérations dues au titre de
la licence légale99

Chapitre IV. La défense des droits.....99

Section I. La constatation des infractions..... 100

Section II. Les sanctions civiles 100

Section III. Les sanctions pénales 101

Deuxième partie : La propriété industrielle	103
Généralités	103
I. Organisation administrative et professionnelle	103
§1 : Institutions françaises de la propriété industrielle	103
A. <i>L'Institut national de la propriété industrielle (INPI)</i>	<i>103</i>
B. <i>Le Comité de la protection des obtentions végétales (CPOV)</i>	<i>104</i>
C. <i>L'Institut national des appellations d'origine (INAO).....</i>	<i>104</i>
§2 : Organisation professionnelle de la propriété industrielle	105
A. <i>Les personnes qualifiées en propriété industrielle</i>	<i>105</i>
B. <i>Les conseils en propriété industrielle</i>	<i>105</i>
II. Compétence juridictionnelle	105
§1 : Compétence de principe du TGI	105
A. <i>En matière de brevets et de protection des connaissances techniques.....</i>	<i>105</i>
B. <i>En matière de marques</i>	<i>106</i>
C. <i>En matière d'appellations d'origine</i>	<i>106</i>
§2 : Dérogations à la compétence exclusive du TGI	107
A. <i>Compétence à l'égard des recours contre certains actes administratifs du directeur de l'INPI.....</i>	<i>107</i>
B. <i>Compétence en matière de dessins ou modèles.....</i>	<i>107</i>
C. <i>Admission expresse de l'arbitrage en matière de brevets et de marques</i>	<i>107</i>
Titre I : les dessins et modèles	109
Chapitre I. L'objet de la protection	109
Section I. Les créations protégeables par dessin ou modèle	109
§1 : L'apparence des produits manufacturés	109
§2 : La coïncidence avec certaines œuvres de l'esprit	111
Section II. Les créations exclues de la protection des dessins et modèles.....	111
§1 : Les objets du domaine public	111
§2 : Les logiciels	112
§3 : Les formes dictées par la recherche d'un effet technique	112
§4 : Les pièces de raccordement mécanique de produits non modulaires	113
Chapitre II. Les conditions d'octroi de la protection.....	113
Section I. Les conditions de fond	114
§1 : La conformité à l'ordre public et aux bonnes mœurs	114
§2 : La nouveauté et le caractère propre	114
A. <i>La nouveauté.....</i>	<i>114</i>
B. <i>Le caractère propre.....</i>	<i>116</i>
C. <i>Application aux pièces d'un produit complexe</i>	<i>116</i>

- Section II. La condition d'enregistrement administratif 116
 - §1 : Les procédures d'enregistrement117
 - A. Organismes receveurs des dépôts 117
 - B. Étendue du contrôle administratif 118
 - C. Publication de la demande 118
 - §2 : Les titulaires du droit à l'enregistrement.....119
 - A. L'attribution de principe au créateur ou à son ayant cause 119
 - B. La présomption de titularité conférée au déposant..... 119
 - C. L'action en revendication 119
- Chapitre III. Les prérogatives conférées 120**
 - Section I. Le monopole d'exploitation 120
 - §1 : Contenu du monopole120
 - A. Nature du droit conféré 120
 - B. Étendue de la protection 120
 - §2 : Durée de la protection121
 - Section II. Les limites du monopole 121
 - §1 : Limites tenant aux actes accomplis121
 - §2 : Limites tenant à l'objet des dessins et modèles122
- Chapitre IV. L'exploitation des droits..... 122**
 - Section I. Les dessins et modèles, objet d'opérations juridiques .. 122
 - Section II. L'opposabilité des actes relatifs aux dessins et modèles 123
- Chapitre V. La défense des droits 123**
 - Section I. L'action en contrefaçon 123
 - §1 : Le cumul avec l'action en concurrence déloyale123
 - §2 : Le rôle de la bonne foi124
 - Section II. Les sanctions de la contrefaçon 124
 - §1 : La constatation des infractions125
 - A. La saisie-contrefaçon 125
 - B. La retenue douanière 125
 - §2 : Les sanctions civiles125
 - A. L'allocation de dommages-intérêts 125
 - B. La remise des objets contrefaisants confisqués..... 126
 - §3 : Les sanctions pénales.....126
- Titre II : le brevet d'invention 127**
 - Chapitre I. L'objet de la protection 128**
 - Section I. La notion d'invention brevetable 129
 - §1 : Éléments caractéristiques129

§2 : Exclusions légales	129
A. Exclusions de l'art. L.611-10, §2 CPI ou 52, §2 CBE.....	130
B. Exclusions de l'art. L.611-17 CPI ou 53, b) CBE.....	131
§3 : Le problème des inventions biotechnologiques	132
A. La brevetabilité des produits ou procédés comprenant de la matière biologique	132
B. La brevetabilité des éléments du corps humain	133
Section II. Les types d'inventions brevetables.....	133
§1 : Le produit	134
§2 : Le procédé.....	134
§3 : L'application nouvelle de moyen connu	134
§4 : La combinaison nouvelle de moyens connus	136
§5 : L'invention de sélection	136
Chapitre II. Les conditions d'octroi de la protection.....	136
Section I. Les conditions de brevetabilité	136
§1 : La conformité de l'invention à l'ordre public et aux bonnes mœurs	137
§2 : L'application industrielle	138
§3 : La nouveauté	139
A. La notion d'état de la technique	139
B. Les antériorités destructrices de la nouveauté	140
C. Les divulgations non destructrices de la nouveauté	141
§4 : L'activité inventive	142
A. L'état de la technique retenu	142
B. La notion d'homme du métier	142
C. L'appréciation de la « non-évidence »	143
Section II. La condition d'enregistrement administratif	143
§1 : Les procédures d'enregistrement	144
A. Organismes receveurs des dépôts	144
B. Contenu des demandes	145
C. Instruction des demandes	146
§2 : Les titulaires du droit à l'enregistrement.....	148
A. La détermination des titulaires légitimes	148
B. Les mécanismes de protection contre les dépôts frauduleux	150
Chapitre III. Les prérogatives conférées.....	151
Section I. Le droit exclusif d'exploitation de l'invention brevetée	152
§1 : Contenu du monopole	152
A. Quant à l'objet protégé	152
B. Quant aux actes interdits	154
§2 : Durée de la protection	154

§3 : Limites du monopole	154
A. <i>L'exception des actes accomplis à des fins personnelles ou expérimentales</i>	155
B. <i>L'exception de possession personnelle antérieure de l'invention</i>	155
C. <i>Les exceptions d'intérêt public</i>	156
Section II. Le droit moral de l'inventeur	157
§1 : Le droit au nom	157
§2 : Autres attributs du droit moral	157
Chapitre IV. L'exploitation des droits.....	158
Section I. Les contrats librement consentis	158
§1 : Les cessions et licences de brevet	159
A. <i>Règles communes</i>	159
B. <i>Règles propres à la cession de brevet</i>	159
C. <i>Règles propres à la licence de brevet</i>	161
§2 : Les accords de coexistence de brevets	163
Section II. Les contrats imposés à titre de sanction d'un défaut d'exploitation	163
§1 : La licence d'office pour les besoins de l'économie nationale....	164
§2 : La licence obligatoire pour défaut d'exploitation	164
Chapitre V. La défense des droits	164
Section I. Les formes de la contrefaçon	165
§1 : La reproduction non autorisée d'une invention brevetée	165
A. <i>Les modalités de la reproduction</i>	165
B. <i>Les modalités d'appréciation de la contrefaçon par reproduction</i>	166
§2 : L'exploitation non autorisée d'une invention brevetée	166
§3 : La fourniture des moyens de contrefaire un brevet.....	167
Section II. L'action en contrefaçon	167
§1 : Les conditions de l'action en contrefaçon de brevet	167
A. <i>La qualité pour agir en contrefaçon de brevet</i>	167
B. <i>L'opposabilité du brevet contrefait</i>	169
C. <i>Le cumul avec l'action en concurrence déloyale</i>	169
§2 : Le rôle de la bonne foi	170
A. <i>Exigence de la mauvaise foi pour l'exploitation d'un produit breveté par un autre que le fabricant</i>	170
B. <i>Exigence de la mauvaise foi pour la fourniture des moyens de contrefaire un brevet</i>	170
Section 3 : Les sanctions de la contrefaçon	171
§1 : La constatation des infractions	171
A. <i>La saisie-contrefaçon</i>	171
B. <i>La retenue douanière</i>	171

§2 : Les sanctions civiles	172
A. Les mesures provisoires	172
B. Les mesures définitives	172
§3 : Les sanctions pénales	173
A. Répression de la contrefaçon stricto sensu	173
B. Répression des infractions voisines	173
Titre III la marque de fabrique, de commerce	
ou de service	175
Chapitre I. L'objet de la protection	175
Section I. Les signes susceptibles de représentation graphique	176
Section II. Les illustrations légales	177
§1 : Les dénominations	177
A. Les noms patronymiques, les prénoms et les pseudonymes	177
B. Les noms géographiques	177
C. Les autres vocables	177
§2 : Les signes sonores	178
A. Les phrases musicales	178
B. Les sons	178
§3 : Les signes figuratifs	178
A. Les signes figuratifs à deux dimensions	178
B. Les signes figuratifs à trois dimensions	179
Chapitre II. Les conditions d'octroi de la protection	180
Section I. Les conditions de fond	180
§1 : La licéité du signe	181
A. Les signes interdits par voie de convention internationale	181
B. Les signes contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs	181
C. Les signes déceptifs ou trompeurs	182
§2 : La distinctivité du signe	182
A. Les caractères non distinctifs	183
B. Les formes non distinctives	184
C. L'appréciation de la distinctivité	185
§3 : La disponibilité du signe	186
A. Les antériorités opposables	186
B. La sanction de l'indisponibilité	189
Section II. La condition d'enregistrement administratif	189
§1 : Les procédures d'enregistrement	190
A. Organismes receveurs des dépôts	190
B. Contenu des demandes	191
C. Instruction des demandes	191

§2 : Les titulaires du droit à l'enregistrement.....	193
A. L'enregistrement d'une demande originaire de marque	193
B. La protection unioniste de la marque « telle quelle »	195
C. L'action en revendication de marque	195
Chapitre III. Les prérogatives conférées	196
Section I. L'étendue de la protection conférée par la marque.....	196
§1 : La protection de la marque déposée	196
A. Les droits conférés par l'enregistrement	196
B. La durée de la protection	198
§2 : La protection particulière de la marque notoire	198
A. La contestation des dépôts ultérieurs, source de confusion	198
B. L'assouplissement du principe de spécialité	199
Section II. Les limites de la protection conférée par la marque	200
§1 : Limites nonobstant l'absence de déchéance de la marque	200
A. L'absence de protection d'un genre	200
B. L'usage du signe comme dénomination sociale, nom commercial ou enseigne	201
C. L'usage de la marque comme indication de la destination d'un produit ou service	201
D. Autres limites issues du droit communautaire	202
§2 : Limites à raison de la déchéance de la marque	202
A. La déchéance pour défaut d'exploitation	203
B. La déchéance de la marque devenue générique	205
C. La déchéance de la marque devenue déceptive	206
Chapitre IV. L'exploitation des droits.....	206
Section I. Les principaux contrats d'exploitation de la marque	207
§1 : La cession de marque	207
A. Rédaction d'un écrit	207
B. Modalités de cession	208
§2 : La licence de marque	208
A. Conditions particulières de validité de la licence	208
B. Effets particuliers de la licence	209
Section II. L'opposabilité des contrats d'exploitation de la marque	210
§1 : L'exigence de publication du contrat	210
§2 : Précisions jurisprudentielles	210
A. Tiers susceptibles d'invoquer l'inopposabilité d'une cession	210
B. Conséquences de l'inopposabilité d'une cession	210

Chapitre V. La défense des droits	211
Section I. Les formes de la contrefaçon	212
§1 : La reproduction illicite de marque	211
A. <i>Le respect du principe de spécialité.....</i>	<i>212</i>
B. <i>L'indifférence des modalités de la reproduction.....</i>	<i>213</i>
C. <i>Le problème de la reproduction partielle d'une marque complexe</i>	<i>213</i>
§2 : L'imitation illicite ou frauduleuse de marque	214
A. <i>La ressemblance visuelle ou phonétique entre les signes</i>	<i>214</i>
B. <i>L'imitation intellectuelle de la marque</i>	<i>215</i>
§3 : L'usage illicite de marque	216
A. <i>L'usage de marque en vue d'un détournement des ventes</i>	<i>216</i>
B. <i>L'usage de marque sans recherche de détournement des ventes.....</i>	<i>217</i>
§4 : Les autres atteintes à la marque	217
A. <i>Les atteintes communes aux marques française et communautaire</i>	<i>217</i>
B. <i>Les atteintes propres à la marque française</i>	<i>218</i>
Section II. L'appréciation de la contrefaçon	218
§1 : Prise en compte des ressemblances	219
§2 : Indices du risque de confusion	219
A. <i>La concordance du contenu sémantique des marques.....</i>	<i>219</i>
B. <i>Le caractère plus ou moins distinctif de la marque antérieure.....</i>	<i>220</i>
C. <i>La similitude auditive des marques.....</i>	<i>220</i>
Section III. L'action en contrefaçon.....	220
§1 : La recevabilité de l'action en contrefaçon de marque	220
A. <i>La qualité pour agir</i>	<i>220</i>
B. <i>La perte du droit d'agir</i>	<i>221</i>
§2 : Le cumul avec l'action en concurrence déloyale	222
Section IV. Les sanctions de la contrefaçon	222
§1 : La constatation des infractions.....	222
A. <i>La saisie-contrefaçon</i>	<i>222</i>
B. <i>La saisie par officier de police judiciaire.....</i>	<i>222</i>
C. <i>La retenue douanière.....</i>	<i>222</i>
§2 : Les sanctions civiles	223
A. <i>Les mesures provisoires</i>	<i>223</i>
B. <i>Les mesures définitives</i>	<i>223</i>
§3 : Les sanctions pénales.....	224
A. <i>Peine principale</i>	<i>224</i>
B. <i>Peines complémentaires</i>	<i>225</i>
Bibliographie.....	227

Ústřední knihovna
právnícké fakulty MU
Brno